



CONCOURS POUR LA SEMAINE DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

Avec la pandémie, les étudiants du secondaire sont confrontés à de nouveaux défis afin de poursuivre leur cheminement scolaire et le conseil municipal souhaite profiter de la semaine de la persévérance scolaire pour leur témoigner son appui.

En partenariat avec Performance Informatique, le conseil municipal a décidé de lancer un concours pour encourager les étudiants du niveau secondaire de son territoire.

Nous invitons les étudiants de la municipalité âgés entre 12 et 17 ans, à prendre une photo représentant leur nouvelle réalité d'étudiant. Pour participer, vous devez publier votre photo sur le groupe.

Vous êtes parents et vous souhaitez souligner le travail de votre adolescent, prenez-le en photo pendant sa session d'étude et partagez-nous le résultat ou encouragez-le avec un petit mot ou un témoignage.

La municipalité et Performance Informatique feront tirer une Tablette 10,3 po Smart Tab M10 Plus parmi tous les participants. Vous avez jusqu'au 28 février 2021 pour participer.

La municipalité de Saint-Majorique-de-Grantham invite tous les étudiants à poursuivre leurs efforts et à rester déterminés dans leur cheminement scolaire

[Participez dès maintenant ...](#)



DU 15 AU 19 FÉVRIER 2021
LES JOURNÉES DE LA
**PERSÉVÉRANCE
SCOLAIRE**



DU 15 AU 19 FÉVRIER 2021
LES JOURNÉES DE LA
PERSÉVÉRANCE
SCOLAIRE
#JPS2021



CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JANVIER 2021 À HUIS CLOS

Conformément aux recommandations du gouvernement du Québec visant à limiter la propagation du COVID-19, la Municipalité de Saint-Majorique-de-Grantham annonce que la séance ordinaire, du 1er mars 2021, à 19h30, se tiendra à huis clos. Les citoyens sont invités à faire parvenir leurs questions à l'adresse dq@stmajorique.ca ou à déposer une lettre directement au bureau municipal dans la boîte à cet effet avant lundi, le 1er mars 2021, à midi.



Nous vous remercions pour votre collaboration et vous prions d'accepter nos sincères remerciements.

Nous vous invitons à suivre avec rigueur les directives gouvernementales afin de rétablir cette situation le plus rapidement possible.

[Consultez l'ordre du jour ...](#)

OFFRE D'EMPLOI : COORDONNATEUR (TRICE) EN LOISIR ET DÉVELOPPEMENT LOCAL RECHERCHÉ

Les conseils municipaux de Saint-Bonaventure et de Saint-Majorique-de-Grantham, sont à la recherche d'un **coordonnateur (trice) en loisir et développement local** pour soutenir le développement d'initiatives locales ainsi que l'organisation et la prise en charge des activités communautaires, de loisir, culturelles et touristiques en complémentarité et partenariat avec les groupes bénévoles et leaders locaux.



Nous vous invitons à nous transmettre votre CV par courriel à l'adresse suivante : direction.generale@saint-bonaventure.ca. Le concours prend fin le 24 février 2021.

[Consultez l'offre d'emploi...](#)

OFFRE D'EMPLOI : COORDONNATEUR ET ANIMATEURS POUR LE CAMP DE JOUR RECHERCHÉS

Le conseil municipal de Saint-Majorique-de-Grantham est à la recherche d'un coordonnateur (trice) et d'animateurs (trices) pour le camp de jour de l'été 2021.

Sous la supervision du coordonnateur en loisir, le coordonnateur du camp de jour est responsable de voir à l'élaboration complète du programme de camp de jour pour la période estivale 2021. Pour ce qui des animateurs, ils auront comme charge d'animer des activités, superviser et assurer la sécurité d'un groupe d'enfants.

Nous vous invitons à nous transmettre votre CV par courriel à l'adresse suivante : dg@st-majorique.ca. Le concours prend fin le 29 mars 2021.

[Offre d'emploi : Animateur de camp de jour](#)

[Offre d'emploi : Coordonnateur du camp de jour](#)

MUNICIPALITÉ AMIE DES ÂNÉS : UN SONDAGE POUR CONNAÎTRE LES BESOINS ET LES ATTENTES DE LA POPULATION

Comment imaginez-vous votre municipalité pour y vieillir en santé et en sécurité en étant socialement actif? La MRC de Drummond et 16 de ses municipalités locales, dont la municipalité de Saint-Majorique-de-Grantham, vous invitent à prendre part à un sondage en lien avec la démarche Municipalité amie des aînés (MADA).

[Lire la suite ...](#)

[Ou répondez au sondage ...](#)



C'EST LÉGAL D'EN PARLER : UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION ORIGINALE AU SUJET DU CANNABIS

La MRC de Drummond annonce aujourd'hui le lancement d'une vaste campagne de sensibilisation portant sur le cannabis. Réalisée en partenariat avec l'organisme Action toxicomanie, la campagne C'est légal d'en parler vise à favoriser le dialogue parents-ados et à fournir de l'information et des outils de référence sur le sujet.

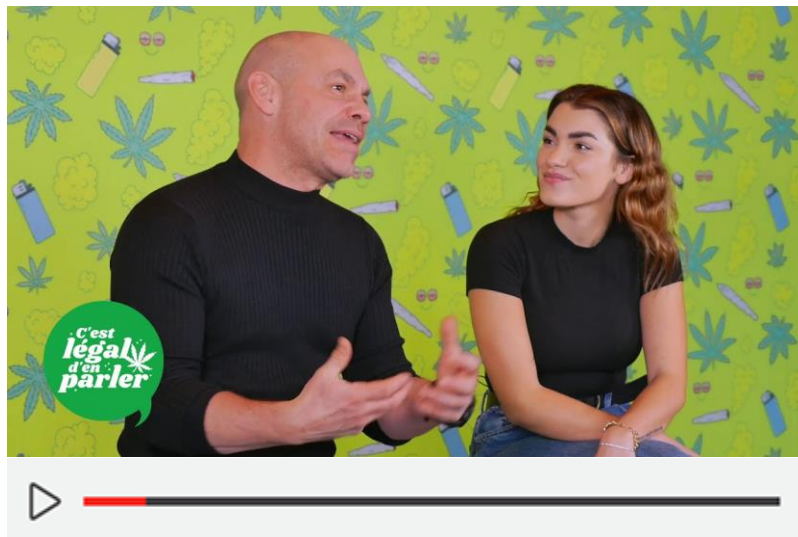


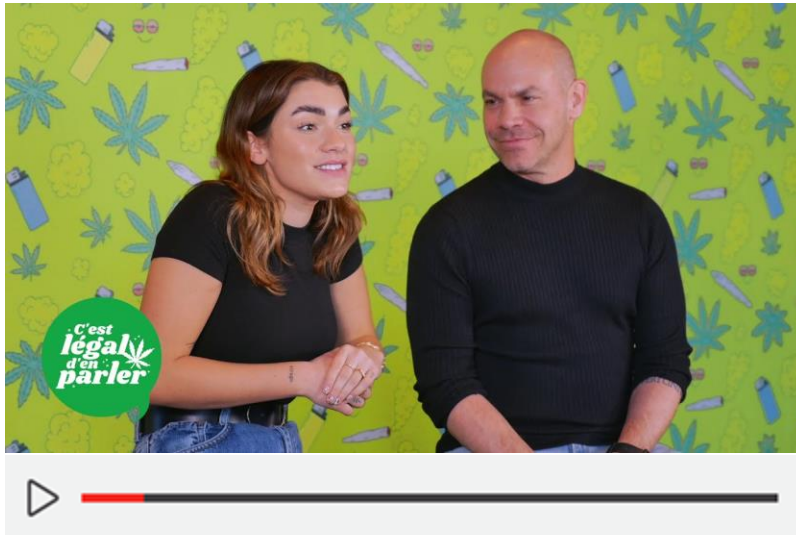
Même si sa consommation demeure interdite au Québec chez les moins de 21 ans, le cannabis a fait l'objet d'une certaine banalisation depuis sa légalisation en octobre 2018. Dans ce contexte, l'encouragement à ouvrir des canaux de communication sur la question et l'importance de rappeler aux jeunes les risques associés à cette substance ont motivé la MRC et Action toxicomanie à mettre de l'avant une telle initiative de sensibilisation.

Très visible sur les réseaux sociaux, cette campagne sera déployée jusqu'au printemps prochain. Elle pourra compter sur deux ambassadeurs bien connus, Maxim Martin et sa fille Livia, et s'articulera principalement autour de capsules vidéo et de publications sur Facebook et Instagram. Par son allure colorée et vintage, elle sera facilement reconnaissable, au même titre que l'humour complice dans les échanges entre Maxim et Livia.

[Lire la suite ...](#)

[Ou visitez le site de la campagne ...](#)





AVIS PUBLIC DE CONSULTATION ÉCRITE - DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE CONCERNANT LE LOT 4 435 497



L'adoption d'une dérogation mineure prévoit une procédure de consultation publique permettant aux citoyens de se faire entendre sur la demande de dérogation. Cette procédure implique que les personnes intéressées se déplacent à l'hôtel de ville pour signer un registre.

Or, compte tenu de l'état d'urgence sanitaire causé par la pandémie de la COVID-19, un arrêté ministériel exige la suspension de toutes les procédures décisionnelles municipales nécessitant le déplacement de personnes. Toutefois, cet arrêté ministériel prévoit qu'une telle procédure peut être remplacée par une consultation écrite.

Nous invitons toutes personnes intéressées à consulter la demande de dérogation mineure concernant le lot 4 435 497 ainsi que toutes ses explications via le lien suivant : <http://st-majoriquedegrantham.qc.ca/consultation-ecrite/>

LA MÉDIATION CITOYENNE, UNE AVENUE POSSIBLE...

Il arrive que des conflits ou des situations difficiles surviennent et qu'on ignore comment les gérer. Équijustice propose la médiation citoyenne pour obtenir le petit coup de pouce pour faire face à ces situations.

Vous vivez une situation difficile :

- Avec un proche concernant le placement d'un parent en résidence?
- Avec un membre de la famille qui vous demande constamment de l'argent?
- Avec une personne de votre résidence?
- Relié à de la maltraitance ou de l'intimidation?

Équijustice peut vous aider !

Équijustice propose une justice équitable et accessible à tous en invitant les personnes à s'engager dans la gestion des difficultés qu'elles vivent en collectivité et en les accompagnant dans le respect de leurs droits et de leurs différences.

[Lire la suite ...](#)



DÉPISTAGE MASSIF DANS LA MRC DE DRUMMOND

Vous devez procéder à un **test de dépistage**? Vous avez des symptômes de la COVID-19, **aussi légers soient-ils**? Vous avez été en contact avec une personne positive à la COVID-19

Rendez-vous: <https://portal3.clicsante.ca/> ou par téléphone au 1 877-644-4545



MRC de Drummond Dépistage massif

- Si vous avez des **symptômes**, même légers
- Si vous avez été en **contact** avec une personne positive à la COVID-19

Rendez-vous simple et rapide

Test par gargarisme disponible

LA MAURICIE ET LE CENTRE-DU-QUÉBEC PASSENT AU PALIER ROUGE- MESSAGE DE MARIE JOSÉE GODI, DIRECTRICE RÉGIONALE DE SANTÉ PUBLIQUE

Voici un message du Dre Marie Josée Godi, directrice régionale de santé publique :

« Les équipes de santé publique ont analysé la situation épidémiologique pour nos deux régions. Dans les territoires visés par le changement de palier au rouge, nous constatons une hausse du nombre de nouveaux cas plus élevée par habitants, des éclosions dans différents milieux et un nombre de contacts significatifs élevé. Ces facteurs nécessitent le passage au palier d'alerte maximale pour freiner la propagation du virus » - Dre Marie Josée Godi, directrice régionale de la santé publique.

[Cliquez-ici pour plus d'infos ...](#)

MESURES EN VIGUEUR	
Alerte maximale!	
PALIER 4	
Mesures maximales <small>Interdiction ou arrêt des activités non essentielles pour lesquelles le risque ne peut être contrôlé suffisamment</small>	
À domicile (maison et chalet)	Interdits : <ul style="list-style-type: none"> visiteurs d'une autre adresse Acceptés : <ul style="list-style-type: none"> un seul visiteur d'une autre adresse pour les personnes seules proches aidants personnes offrant service ou soutien main-d'œuvre pour travaux prévus
CHSLD, RPA et RI	Visites à des fins humanitaires Visites de proches aidants (1 personne à la fois, et un maximum de 2 personnes par jour en CHSLD)
Rassemblements privés	Interdits
Activités organisées dans un endroit public	Interdites, sauf pour les lieux de culte et les funérailles (maximum de 25 personnes et tenue d'un registre)
Déplacements interrégionaux	Non recommandés vers une zone verte , jaune ou orange et à l'extérieur du Québec <small>(sauf déplacements essentiels, travailleurs, garde partagée, transport de marchandises)</small>
Auditoires et audiences dans un lieu public intérieur	Salles de spectacle, cinémas, théâtres, bibliothèques et musées fermés
Restaurants	Salles à manger fermées Livraison et mets pour emporter seulement
Bars, brasseries, tavernes et casinos	Fermés
Loisir et sport	<ul style="list-style-type: none"> Aucune activité sportive et de loisir organisée permise Activités individuelles ou en duo autorisées dans le respect des consignes sanitaires Entraînements sous forme individuelle permis Installations sportives intérieures ouvertes pour pratique libre, mais accès aux vestiaires non permis, à l'exception des toilettes Aucune compétition permise Salles d'entraînement fermées
Activités toujours permises conditionnellement au respect des mesures sanitaires	
Établissements d'enseignement	Ouverts avec mesures spécifiques selon chaque niveau d'enseignement
Entreprises, commerces et boutiques	Ouverts
Services professionnels et de santé en cabinet privé	Ouverts seulement pour les services nécessitant une présence en personne
Soins personnels et esthétiques	Maintien des services
Organismes communautaires	Maintien des services

OÙ CONSULTER PENDANT LA PANDÉMIE DE LA COVID-19?

Voici un message du CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec. Que ce soit pour un problème de santé mineur, un test de dépistage de la COVID-19 ou un problème psychosocial, nous invitons les citoyens de la municipalité à consulter le lien suivant.

[Consultez la fiche complète du CIUSSSMCQ..](#)



VOUS AVEZ DES QUESTIONS, CONTACTEZ-NOUS!

Pour la période du 12 janvier au 12 février 2021, les bureaux municipaux seront ouverts de 7h30 à 12h30 et de 12h30 à 16h00.

Les bureaux municipaux demeurent accessibles au public, mais les citoyens sont invités à utiliser les moyens de communication sans présence tels que le téléphone et les courriels. Vous pouvez contacter les différents employés municipaux via les courriels suivants :

- Émilie Trottier, directrice générale : dg@st-majorique.ca
- Marc-Olivier Lapointe, urbanisme : urbanisme@st-majorique.ca
- François Lévesque, voirie : voirie@st-majorique.ca
- Irène Parenteau, réception : info@st-majorique.ca



Courriel envoyé à : EMAIL

Municipalité de Saint-Majorique-de-Grantham
1962 boulevard Saint-Joseph Ouest
Saint-Majorique-de-Grantham (Québec) | J2B 8A8 | Canada
819-478-7058 | info@st-majorique.ca

[Politique anti-pourriel](#) | [Rapporter un abus](#) | [Vous désabonner](#)

